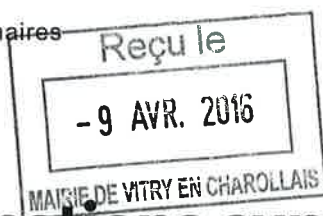




> FORMATION

12 000 formations supplémentaires pour les demandeurs d'emploi



Trait d'union symbolique

Les habitants ont très majoritairement confirmé notre proposition de dénomination pour la nouvelle région, reprenant l'appellation provisoire proposée par le gouvernement. J'ai aussi souhaité ajouter un trait d'union entre Bourgogne et Franche-Comté, pour donner naissance à la Bourgogne-Franche-Comté. Ce détail typographique prend une haute valeur symbolique qui fait écho à notre travail depuis 3 mois. Rapprocher les acteurs, inciter au dialogue, construire des ponts, telle est notre ambition. C'est ce que nous faisons en proposant 12 000 formations supplémentaires aux demandeurs d'emploi, en élaborant un plan d'urgence avec les agriculteurs et en fusionnant nos comités régionaux du tourisme. Forts du cap fixé par notre débat d'orientations budgétaires et du satisfecit délivré par la chambre régionale des comptes sur notre gestion, nous préparons avec détermination le premier budget de la nouvelle région, en posant les bases d'une organisation plus adaptée et d'une relation plus approfondie avec les territoires. Vous pouvez compter sur notre mobilisation.

Marie-Guite Dufay
Présidente de la région
Bourgogne-Franche-Comté



Plus de 12 000 places de formation supplémentaires pour les demandeurs d'emploi seront créées, notamment dans le domaine de la transition énergétique.

Les élus régionaux ont adopté, lors de l'assemblée plénière du 18 mars, la déclinaison régionale du plan pour l'emploi du Gouvernement.

L'objectif est de créer en Bourgogne-Franche-Comté 12 000 places de formations supplémentaires, en complément des 20 680 existantes. Elles seront orientées sur la remise à niveau, les métiers de demain (transition énergétique, numérique...) et les métiers en tension. À travers ce plan, l'État, la région, Pôle emploi et les partenaires sociaux démontrent la gouvernance collective déjà à l'oeuvre sur ce territoire. Ensemble, ils entendent répondre aux besoins des demandeurs d'emploi et des entreprises en augmentant massivement le nombre de formations proposées dans les métiers qui recrutent, assurer la cohérence des actions dans les domaines de l'emploi et de la formation et favoriser leur déclinaison au plus près du terrain.

Un diagnostic des besoins a été réalisé et des objectifs communs ont été discutés avec les partenaires sociaux, réunis avec l'État, le 14 mars à l'hôtel de région à Besançon.

Cibler chaque bassin d'emploi

« L'enjeu est de cibler, pour chaque bassin d'emploi, les actions de formation à réaliser. C'est la seule solution pour avoir une adéquation formation/emploi. Il faut savoir que la qualification réduit par cinq le risque de chômage! », rappelle Sylvie Laroche, vice-présidente en charge de la formation professionnelle.

Ce plan d'urgence pour l'emploi en Bourgogne-Franche-Comté, piloté par la région, aboutira très prochainement à la signature d'une convention avec l'ensemble des acteurs. Son financement s'élève à plus de 36 millions d'euros pour la Bourgogne-Franche-Comté.

LE CHIFFRE

1,081 millions
d'emplois en
Bourgogne-Franche-Comté, dont 89 %
d'emplois salariés.

DERNIÈRE MINUTE

Nouveau comité régional du tourisme

L'assemblée générale constitutive du comité régional du tourisme de Bourgogne-Franche-Comté s'est tenue le 24 mars à Besançon. Cette nouvelle association, présidée par Loïc Niepceron, sera chargée de la promotion touristique de la nouvelle région, en substitution

des deux comités régionaux du tourisme de Bourgogne et de Franche-Comté. Cette fusion, la première en France depuis la réforme territoriale, permettra de faire des économies de gestion et de gagner en efficacité.

> TERRITOIRE

L'innovation en marche sur le terrain

En mars, la présidente de la région a entamé le tour de la nouvelle région pour rencontrer ceux qui portent des initiatives sur le territoire. Premières étapes dans l'Yonne, la Nièvre et la Saône-et-Loire.

La Bourgogne-Franche-Comté, première région industrielle de France, compte de nombreuses entreprises, associations et acteurs qui œuvrent au développement de l'économie. La présidente, accompagnée d'élus régionaux, a pu s'en rendre compte le 10 mars dans le bassin industriel du Creusot à l'occasion de la visite de deux entreprises innovantes: SNECMA et Turbine Casting. De renommée internationale, SNECMA conçoit et fabrique des moteurs pour l'aviation civile et militaire et des systèmes de production pour lanceurs spatiaux et satellites. Quant à Turbine Casting, spécialisée dans la fabrication de disques de turbine pour l'aéronautique, elle est en progression depuis trois ans et créatrice d'emplois. Elle réalise la quasi-totalité de son chiffre d'affaires à l'export.

Nouvelles ruralités à fort potentiel

Les acteurs du pays de la Puisaye-Forterre, dans l'Yonne, ont quant à eux



Les acteurs de la Puisaye-Forterre (89) ont pu démontrer leur approche innovante du développement local.

pu démontrer, le 3 mars, une nouvelle approche innovante et solidaire du développement local. Ce territoire engagé dans une démarche TEPOS (territoire à énergie positive, une initiative de la région) et TEPCV (territoire à énergie positive pour la croissance verte, une initiative de l'État) porte des actions variées, notamment dans les domaines de la santé, de la formation, de la culture ou encore

« La Puisaye-Forterre, dans l'Yonne, incarne une nouvelle approche innovante et solidaire du développement local. »

de la transition énergétique. La preuve avec ses deux projets phares de rénovation énergétique: l'auberge de jeunesse de Treigny et la maison des internes de Saint-Sauveur-en-Puisaye. Marie-Guite Dufay a également pu découvrir la maison Colette en cours de réhabilitation. Prochains déplacements: 26 avril, 3 et 10 mai, dans le Jura, en Haute-Saône et dans le Doubs.

> DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les élus à la rencontre des citoyens

Du 4 au 15 avril, la région organise de nombreux cafés-débats aux quatre coins du territoire pour échanger et écouter les habitants sur leurs attentes. L'occasion également pour la région d'expliquer le travail réalisé depuis maintenant trois mois. Ces ateliers ont aussi permis de faire témoigner des pionniers des territoires, porteurs d'initiatives. « Nous voulons faire des ateliers citoyens réguliers pour être de façon très concrète sur le terrain, à l'écoute des habitants et pour faire remonter leurs attentes », explique Maude Clavequin,

vice-présidente en charge de la citoyenneté. Cette démarche de concertation se poursuivra avec des journées citoyennes qui réuniront des habitants de la région, représentatifs de la population, pour rapprocher la région des citoyens, à travers de nouveaux modes de relation.



Les décisions de l'assemblée plénière du 18 mars 2016

Apprentissage

La région lance un appel à projets en direction des centres de formation d'apprentis pour mener des actions de découverte de l'environnement professionnel et de l'apprentissage destinées aux demandeurs d'emploi de moins de 26 ans. Cette action s'inscrit dans le cadre du « plan 500 000 formations » du Gouvernement.

Enseignement supérieur

La région finance 148 nouvelles bourses de mobilité internationale étudiante au titre de l'année universitaire 2015/2016. L'objectif est d'enrichir la formation des étudiants d'une expérience à l'étranger qui constitue un atout pour leur future insertion professionnelle.

Économie

La région interviendra pour favoriser le maintien dans l'activité des salariés de Vallourec menacés de perdre leur emploi. Le groupe envisage la suppression de 40 postes sur le site de Montbard (21), de 80 postes sur les sites de Cosne-Cours-sur-Loire (58) et la fermeture d'un des deux sites de Cosne-Cours-sur-Loire.

> INSTITUTION

Oui au nom « Bourgogne-Franche-Comté » !

Après une concertation menée du 17 février au 15 mars, le nom « Bourgogne-Franche-Comté », donné provisoirement à la nouvelle région, a fait l'unanimité lors de l'assemblée plénière du 18 mars. Les habitants ont été 11 461 à s'exprimer via le site internet de la région, dont près de 25 % de jeunes de 10 à 29 ans. 71 % l'ont approuvé. Un avis également partagé par les maires de la région ou encore onze collectivités qui

ont souhaité formuler un avis. Le CESER, réuni en assemblée plénière le 15 mars, s'est lui aussi prononcé en faveur de cette appellation. Sur la base de ces différents avis, les élus régionaux ont approuvé, le 18 mars, le nom « Bourgogne-Franche-Comté ». Ils ont aussi autorisé la présidente de la région à transmettre ce vœu au Gouvernement pour l'inscrire dans son projet de décret, dont l'adoption interviendra avant le 1^{er} octobre.

> AGRICULTURE

Plan d'urgence pour les agriculteurs



Marie-Guite Dufay et Christiane Barret, préfète de région, ont reçu les agriculteurs, mercredi 9 mars 2016, pour construire un plan d'urgence.

La région, aux côtés de l'État, a élaboré un plan d'urgence, présenté et adopté lors de l'assemblée plénière du 18 mars, pour venir en aide au secteur agricole.

Ce plan a été construit sur la base des constats et rencontres qui ont eu lieu entre Marie-Guite

Dufay, présidente de la région et Christiane Barret, préfète de région d'une part, et les représentants de la profession agricole et des filières d'autre part.

Il mobilise les moyens de la politique agricole et de développement rural de l'État ainsi que ceux de la région Bourgogne-Franche-Comté. Il intègre les orientations proposées par les Jeunes Agriculteurs en faveur de l'installation des jeunes, de la préservation du foncier agricole et de la promotion du « manger local ».

La région s'est fixée un objectif ambitieux : 50 % de produits locaux et/ou bio dans les restaurants des lycées d'ici 2021.

En complément, la région interviendra auprès des instances nationales et européennes sur trois points : la simplification des normes, l'allègement des charges et le développement des énergies renouvelables.



Sophie Fonquernie, vice-présidente en charge de l'agriculture, de la viticulture et de l'agroalimentaire

“En complément de ceux de l'État, la région mobilise ses moyens pour faire face à l'urgence, favoriser la compétitivité de nos filières et promouvoir le « consommer local ».”

> en bref



ÉVÈNEMENT

Joli mois de l'Europe

La région organise, avec ses centres d'information Europe direct, à Dijon et Mâcon, et la Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté, la 4^e édition du Joli mois de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté. L'objectif est de fédérer et de promouvoir les événements qui valorisent l'Europe. Près de 80 rendez-vous sont organisés : portes-ouvertes, expositions, conférences, concerts... La région reprend la tournée du bus pour l'Europe qui circulera en Bourgogne-Franche-Comté. En choisissant de poursuivre cette opération, elle met en valeur les initiatives des acteurs locaux et offre l'occasion de mieux comprendre la place que l'Europe occupe dans notre quotidien. Tout le programme sur : www.jolimoiseurope-bourgogne-franche-comte.fr

INSTITUTION

La région consulte ses partenaires

La région organise, à compter de la fin du mois d'avril et jusqu'au début de l'été, une série d'ateliers thématiques sur l'économie, le sport, les mobilités, la culture, etc. L'objectif est d'établir, avec les acteurs de terrain et les partenaires, un diagnostic partagé en vue de définir le plan de mandat mais également le cadre et les relations de travail avec eux.

Pour connaître toutes les décisions de l'assemblée plénière : www.bourgognefranche-comte.fr

Transports

L'assemblée a approuvé la poursuite de la vente des titres intermodaux « Pass Bus-Car » sur les trajets Besançon-Vesoul (70) jusqu'au 31 août 2016. Ce titre permet à son détenteur de voyager sur la liaison routière régionale LIVEO ainsi que sur les réseaux urbains de Besançon (GINKO) et Vesoul (VBUS).

Culture

L'assemblée plénière a procédé à la désignation de personnalités qualifiées pour le conseil d'administration de l'établissement public La Cité de la Voix à Vézelay (Yonne), outil culturel unique en France : Marie-Joseph Bour, Bernard Brun, Bernard Descotes et Lionel Peintre.

Formation

La région autorise l'ouverture, à la rentrée 2016, d'une 3^e année pour le brevet technique des métiers « prothésiste dentaire » dispensé au centre de formation des apprentis Hilaire de Chardonnet à Besançon. Cette formation sera suivie par 8 à 16 apprentis.

> MÉTIERS

Faire aimer les métiers de l'industrie



Le festival Film'IT en Franche-Comté permet de développer les échanges entre les jeunes et les entreprises industrielles.

Le projet « Valorisation des métiers de l'industrie (VMI) en Franche-Comté » vise à rendre attractifs les métiers de l'industrie auprès des jeunes, de leurs familles et du secteur de la formation.

Cinq actions sont conduites ou seront mises en œuvre, dans le cadre de ce projet: Film'IT, le festival du film des industries en Franche-Comté; SMILE, le salon des métiers des

industries et de l'entreprise pour sensibiliser jeunes et demandeurs d'emplois; Innov'Objet, des supports pédagogiques de médiation scientifique visant à développer la culture générale scientifique et industrielle auprès des publics; l'exposition It'Innov sur le thème des innovations franc-comtoises destinées aux collégiés et aux lycées; des ateliers Projet'In, parcours découverte dans les établissements scolaires.

Estimé à 1,1M€, ce projet, retenu en juillet 2015 dans le cadre d'un appel à projets national au titre du programme d'investissement d'avenir, sera soutenu durant quatre ans par l'État, la région Bourgogne-Franche-Comté et les partenaires: la chambre de commerce et d'industrie régionale, l'union des industries et des métiers de la métallurgie de Franche-Comté et le Pavillon des sciences, centre de culture scientifique, technique et industrielle de Franche-Comté.



Denis Sommer, vice-président en charge du développement économique et de l'emploi

"Dans certains secteurs, les entreprises peinent à recruter du personnel qualifié. Paradoxalement, certaines formations manquent de candidats. A nous de faire savoir aux jeunes et à leurs parents qu'il existe de réelles opportunités dans l'industrie."

> DÉVELOPPEMENT DURABLE

Vers de nouveaux territoires à énergie positive



L'expérimentation TEPos, menée dès 2013, avec l'ADEME et onze communautés de communes pilotes, en Côte-d'Or, Saône-et-Loire, dans la Nièvre et l'Yonne, est

actuellement étendue au Doubs, à la Haute-Saône et au Jura. Elle consiste à accompagner des territoires volontaires dans une démarche de transition énergétique. Objectif: l'autonomie en 2050. Sept lauréats de l'appel à projets lancé en 2015 sont concernés: les communautés

de communes Terres de Saône, Rahin et Chérimont, Jura Nord, canton de Quingey et le pays des Portes du Haut-Doubs, et deux territoires groupés, d'une part, le groupement de la communauté d'agglomération du Grand Besançon et de la communauté de communes de Vaîte-Aigremont, d'autre part le groupement des quatre communautés de communes de Haut-Jura Arcade, de Haut-Jura Saint-Claude, de la Grandvallière et de Jura-Sud. La région les accompagne et mettra à leur disposition la caisse à outils TEPos, élaborée au cours des trois dernières années en Bourgogne (fiches méthodologiques, outils techniques comme des cartographies, des tableaux de bord et un kit de communication).

> agenda

LUNDI 25 AVRIL

Atelier sur l'Économie sociale et solidaire

Atelier participatif associant les acteurs et les partenaires de l'économie sociale et solidaire régionale.

MARDI 26 AVRIL

Déplacement de Marie-Guite Dufay dans le Jura sur le thème du tourisme

MARDI 26 AVRIL

Assemblée plénière du CESER Bourgogne-Franche-Comté consacrée au budget 2016 de la région

Hôtel de région à Dijon

JEUDI 28 AVRIL

Première réunion de la conférence territoriale de l'action publique

14 h30, hôtel de région à Besançon

VENDREDI 29 AVRIL

Assemblée plénière de la région

10h, hôtel de région à Dijon
Session consacrée au vote du budget régional pour 2016. Rendez-vous sur le site internet de la région www.bourgognefranchecomte.fr pour suivre en direct cette assemblée.

LUNDI 2 MAI

Atelier sur le sport

Atelier participatif associant les acteurs et les partenaires du sport régional.

> groupes politiques

- Notre région d'avance-La gauche unie
>guillaume.badet@bourgognefranchecomte.fr
- Union des républicains, de la droite et du centre
>anne.gautheron@bourgognefranchecomte.fr
- Les patriotes, Front national
>groupefn@bourgognefranchecomte.fr

> En actions, une publication de la région

Directrice de la publication: Marie-Guite Dufay

Directeurs de la rédaction: Benoît Chaumont, Philippe Lancelle

Rédactrice en chef: Edith Choumiloff

Rédaction: Estelle Chevassu, France Guillemin

Maquette/Mise en page: Laurence Rozier, Karine Gilson

Photos: David Cesbron, Michel Joly, Philippe Maupetit, Yves Petit, Préfecture de région, Studio vision, David Ducastel, DR

Impression: Estimprim

Issn: 2492-3257

> RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ <> Site internet www.bourgognefranchecomte.fr

4, square Castan - CS 51857 - 25031 Besançon Cedex // 17, boulevard de la Trémouille - CS 23502 - 21035 Dijon Cedex

Tél. 0 970 289 000 <> Facebook région Bourgogne-Franche-Comté